



le futur en construction

SECURITE FEU
Résistance au feu

RESISTANCE AU FEU DES ELEMENTS DE CONSTRUCTION EXTENSION DE CLASSEMENT

Etablie conformément à l'arrêté du 21 Avril 1983 du Ministère de l'Intérieur

PROCES-VERBAL N° RS97-128 EXTENSION N° 97/1

Demandeur : ALDES AERAULIQUE
20 boulevard Joliot Curie
69694 VENISSIEUX CEDEX

Objet de l'essai : Caisson de ventilation "CVEC 240 H"

Objet de l'extension : Adaptation d'un moteur triphasé

Validité : 1° Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence,
2° La durée de validité est celle de son procès-verbal de référence sauf mention contraire portée sur la fiche de reconduction du procès-verbal,
3° Elle est cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ce même procès-verbal après avis du laboratoire agréé.

Cette extension comprend : - 2 pages	Seule la reproduction intégrale du procès-verbal de référence et de cette extension permet une exploitation normale des résultats et la vérification de conformité nécessaire à la validité de l'objet.
--	--

LABORATOIRE PILOTE AGREE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR (ARRETE DU 5-2-1959 & 24-4-1972)
LABORATOIRE AGREE : DU MINISTERE CHARGE DE LA MARINE MARCHANDE
DE L'ASSEMBLEE PLEINIERE DES SOCIETES D'ASSURANCE DOMMAGES

PARIS - MARNE-LA-VALLÉE - GRENOBLE - NANTES - SOPHIA ANTIPOLIS
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

84, avenue Jean-Jaurès - Champs-sur-Marne - BP 2 - F-77421 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 33 (1) 64 68 83 26 - Fax : 33 (1) 64 68 85 23

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION

Le condensateur de 30 μ F permettant l'alimentation électrique en monophasé est supprimé. Le moteur VEM, type K 21 R - 71 G4 de puissance 0,37 kW est identique. Tension : 230/400 V triphasée.

JUSTIFICATION DE L'EXTENSION

Un moteur de même marque, de même puissance, en alimentation triphasée a été essayé avec un caisson VEC 240 H lors de l'essai n° 89. 28114, sans générer de désordre pendant la durée de l'essai.

AGREMENT

L'agrément n'est pas modifié

Fait à Marne-la-Vallée le, 23 octobre 1997

Le responsable adjoint du laboratoire
"Résistance au feu"



Dominique PARDON

Le Responsable du Laboratoire
"Résistance au feu"



Ph. BOUGEARD